

À la une

Compétence quasi juridictionnelle du bâtonnier en matière de litiges entre avocats : point trop n'en faut

note par Dominique PIAU

sous Cass. 1^{re} civ., 6 déc. 2023 et CA Douai, 8-1, 9 nov. 2023

Sauf clause compromissaire, le bâtonnier a compétence pour connaître de tout litige entre avocats dans le cadre de leur exercice professionnel. L'étendue de cette compétence suscite encore des interrogations.



© KRIS_AdobeStock

Actualité

À l'ENM, Emmanuel Macron fixe le cap de son « réarmement judiciaire »

focus

Hommage à Robert Badinter

par Pierre HOFFMAN
et Vanessa BOUSARDO

Doctrine

La nouvelle procédure de saisie des rémunérations ou une nouvelle mesure d'exécution mobilière extrajudiciaire ?

étude par Abdoul YATERA

sous L. n° 2023-1059, 20 nov. 2023

Jurisprudence

La majoration fictive du revenu imposable contraire au droit de propriété

note par Anastasios PAPAGIANNOULAS
sous CEDH, 5^e sect., 7 déc. 2023

Gazette Spécialisée

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Emmanuel DREYER

Professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

• François FOURMENT

Professeur à l'université de Tours

AVEC LA PARTICIPATION DE

Stéphane DETRAZ, Julie LEONHARD, Catherine MÉNABÉ, Rodolphe MÉSA et Delphine THOMAS-TAILLANDIER





Vient de paraître

“ L'ouvrage de référence enfin réédité ”

Disponible sur



www.lgdj.fr

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2024

- Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

- Abonnement France (un an) :

Journal seul : 591,16 € TTC

Recueils + table seuls : 576,87 € TTC

Journal, recueil + table : 795,36 €

Abonnement feuilletable numérique : 254,23 € TTC

- Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 669 €

Journal, recueil + table : 892 €

Abonnement feuilletable numérique : 249 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplirprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 713 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,

sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon

suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL459j8 ■ À l'ENM, Emmanuel Macron fixe le cap de son « réarmement judiciaire » 3
- GPL459g5 ■ Simplification de la procédure civile en première instance : les mesures prévues dans le projet de décret *Magiobus 1* 4
- GPL459h0 ■ Réformes de l'amiable : et c'est pas fini ! 6
- GPL459f6 ■ Le barreau de Marseille gagne contre l'État sur la dignité des gardes à vue 7
- GPL459f3 ■ Grand Est : une nouvelle directrice de la formation initiale à l'école des avocats 8
entretien avec Tiffany CONEIN
- GPL459k9 ■ Hommage à Robert Badinter (1928-2024) 10
par Pierre HOFFMAN et Vanessa BOUSARDO

Technique

- GPL459h4 ■ La loi de finances pour 2024 11
par Hervé ZAPF sous L. fin. n° 2023-1322, 29 déc. 2023

Doctrine

- GPL458e2 ■ La nouvelle procédure de saisie des rémunérations ou une nouvelle mesure d'exécution mobilière extrajudiciaire ? 13
étude par Abdoul YATERA sous L. n° 2023-1059, 20 nov. 2023

Jurisprudence

- GPL458v5 ■ Compétence quasi juridictionnelle du bâtonnier en matière de litiges entre avocats : point trop n'en faut 17
note par Dominique PIAU sous Cass. 1^{re} civ., 6 déc. 2023
et CA Douai, 8-1, 9 nov. 2023
- GPL458v4 ■ La majoration fictive du revenu imposable contraire au droit de propriété 20
note par Anastasios PAPAGIANNOULAS sous CEDH, 5^e sect., 7 déc. 2023
- GPL458y2 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation 24
par Catherine BERLAUD
- GPL458z4 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État 29
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC
- GPL458y0 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme 32
par Catherine BERLAUD
- GPL458v9 ■ Chronique de jurisprudence du Tribunal des conflits et du Conseil d'État : le contentieux du monde judiciaire 33
par Pauline HOT <https://lext.so/GPL458v9>



Gazette Spécialisée

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

33

Sous la responsabilité scientifique de
Emmanuel DREYER et François FOURMENT